



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
Direction des ressources humaines**

Dialogue Social
2021-2022-102//IA
Affaire suivie par :
Isabelle AVIGLIANO
Tél : 03 26 05 69 01
Mél : dialoquesocial@ac-reims.fr

Reims, le 1^{er} février 2022

1, rue Navier
51082 Reims Cedex

Monsieur le secrétaire académique,

Pour compléter ma réponse du 15 décembre, je vous confirme dans le cadre de la revalorisation indemnitaire des personnels des catégories A et B engagées à l'issue du Grenelle de l'Éducation, et dans un souci de convergence avec les deux autres académies de la région Grand Est, la grille de l'IFSE en place dans l'académie de Reims est en cours de révision.

D'une part, le régime indemnitaire de chaque groupe de fonction sera revalorisé mais, d'autre part, la subdivision par grade des groupes de rattachement sera abandonnée.

En contrepartie, et afin de conserver une attractivité et d'accompagner dynamiquement l'évolution professionnelle des agents, un complément forfaitaire sera mis en place pour ceux des collègues qui changent de grade, soit par voie de concours ou d'examen professionnel, soit par liste d'aptitude.

Ces nouvelles dispositions seront présentées lors du CTA du 22 février 2022.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le recteur et par délégation
La secrétaire générale d'académie,


Sandrine Cornman